

Communiqué de presse

Prosodie-Capgemini agréé hébergeur de données de santé à caractère personnel¹ par le Ministère de la Santé

Boulogne – Billancourt, le 25 avril 2014 – Prosodie-Capgemini, spécialiste des applications « Front Office », annonce aujourd’hui son agrément en tant qu’hébergeur de données de santé à caractère personnel.

Prosodie-Capgemini a obtenu cet agrément² grâce au caractère hautement sécurisé de son activité d’hébergement, sa solidité financière et une pratique éthique de ses affaires commerciales.

La dématérialisation croissante des données médicales, l’évolution des systèmes d’information centralisés vers des systèmes collaboratifs, ou encore la multiplication des parties prenantes intervenant sur les actes de santé (usagers, patients, médecins, entreprises...) sont autant de facteurs qui poussent les professionnels de la santé qui souhaitent externaliser l’hébergement de leurs données à caractère personnel, à se tourner vers des partenaires technologiques disposant de systèmes d’hébergement sécurisés.

Prosodie-Capgemini travaille depuis quinze ans sur les processus de gestion de la sécurité, et adresse très sérieusement les questions de disponibilité, intégrité, confidentialité et traçabilité des données de santé tout au long de leur cycle de vie. Cette démarche implique une adhésion humaine forte, engageant la responsabilité des intervenants de Prosodie-Capgemini sur le respect des obligations relatives à la protection des données de santé à caractère personnel. Elle se traduit par une politique de sécurité des données de santé, par une organisation interne spécifique sur le plan des ressources humaines (personnel accrédité) de la communication (campagnes régulières de sensibilisation) et du contrôle (audits internes réguliers), et par la mise en place de mesures de sécurité physiques et logiques avancées. La biométrie, par exemple, fait partie des mesures de sécurité logique mises en place pour renforcer la fiabilité des données et des applications.

« Grâce à notre grande maîtrise des processus de sécurité, nous avons obtenu cet agrément en moins de sept mois de procédure. Prosodie-Capgemini, porteur de cet agrément pour le Groupe, poursuit son investissement sur des solutions à forte valeur ajoutée qui répondent aux attentes des professionnels de la santé ou d’autres secteurs, tant sur le plan de l’innovation que celui de l’accélération de mise sur le marché de nouvelles offres de service » déclare Nicolas Aidoud, CEO de Prosodie-Capgemini.

¹ Donnée de santé à caractère personnel : information relative à la santé d’une personne physique identifiée ou qui peut être identifiée, directement ou indirectement, par référence à un numéro d’identification ou à un ou plusieurs éléments qui lui sont propres.

² Le décret n°2006-6 du 4 janvier 2006 définit les conditions d’agrément des hébergeurs de données de santé à caractère personnel sur support informatique. Cet agrément est délivré après une évaluation des capacités des candidats portant sur des aspects financiers, d’éthiques et de sécurité de leur activité d’hébergement.

A propos de Prosodie-Capgemini :

Filiale du groupe Capgemini depuis juillet 2011, Prosodie-Capgemini conçoit et héberge les services Front Office. Elaborées à partir de technologies propriétaires innovantes, les solutions de Prosodie-Capgemini répondent à chacune des étapes du parcours numérique des utilisateurs. Proposés en mode cloud, ces services fournis en temps réel s'appuient sur une plate-forme technique hautement disponible et sécurisée. Prosodie-Capgemini bénéficie de la dimension internationale de Capgemini pour déployer son offre aux côtés des autres entités du Groupe.

Pour plus d'informations :

<http://www.prosodie.fr/>

Contacts presse :

Prosodie-Capgemini
Hervé Leroux
Tél. : 01 46 84 17 63
hleroux@prosodie.com

Capgemini
Hélène Delannet
Tél : +33 (0)1 49 67 31 25
Helene.delannet@capgemini.com